CHALLENGE DU SOIR 2026-2027

Règlement

I) PHASE DE QUALIFICATION PAR DISTRICT

1- Organisation

- Le nombre de séances et de matchs sera fonction du nombre d'équipes inscrites
- Les séances seront adaptées (poule, patton américain ou suisse)

2- Inscriptions et droit de table

- Sur le site de la FFB
- Droits de table : 20€ par séance (4 séances = 80€, 5 séances = 100€)
- Ces droits de table seront réglés lors de la première séance.
- Un pot convivial sera proposé lors de la dernière séance.

3- Composition des équipes

- Chaque équipe peut inscrire jusqu'à 8 joueurs
- Pas plus de 3 joueurs IC ≥ 83
- Au moins deux joueurs IC ≤ 65
- Pour chaque match : pas plus de 2 joueurs IC ≥ 83

4- Mise en place des séances

La mise en place sera définie en fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre de séances retenues

5- Marque

- La marque retenue est la marque **IMP avec handicap**
- Les arbitres veilleront à appliquer la même formule de calcul du handicap pour chaque séance
- Le handicap sera calculé de la façon suivante :
 - Calcul du total IC des 4 joueurs de chaque équipe présente à la table
 - Calcul de la différence IC entre les 2 équipes
 - Calcul du handicap selon la formule suivante :

$$\text{Nb de donnes} \times \frac{\text{Différence du total d'IC}}{150} \qquad \text{exemple } 12 \times \frac{120}{150} = 9.6 \text{ IMP}$$

- Toutefois, afin d'éviter des écarts trop importants, le handicap ne pourra dépasser les plafonds suivants selon le nombre de donnes :
- 10 points IMP pour 12 donnes, 6 points IMP pour 8 donnes.

II) FINALE COMITE (en IMP avec handicap)

Le nombre d'équipes qualifiées par District sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées et se jouera en une seule finale de 40 équipes maximum.

- Lieu : Aix en Provence ➔WE des 29 et 30 mai